

Présentation

A l'initiative de la CAF du Bas-Rhin et de la CeA, l'AID67 et la JPA67 porte le projet Equipe Mobile.

L'équipe mobile est composée de 2 professionnels ayant un profil de moniteur éducateur ou éducateur spécialisé pour l'accompagnement et 2 AES pour le renfort.

Son but est d'accompagner, en ALSH et périscolaire, les équipes d'animation pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap de 4 à 13 ans.

Elle intervient sur tout le département du Bas-Rhin.

Modalité d'accès

- Enfants en âge d'être accueillis dans la structure ALSH
- Enfants en situation de handicap avec reconnaissance MDPH ou dossier en cours de traitement.
- Structure agréée Jeunesse et Sports

Contactez-nous

Equipe Mobile Accompagnement

✉ equipemobile.crejh@gmail.com

☎ 07 57 57 63 86

Equipe Mobile Renfort

✉ loisirs.handicap@jpa67.fr

☎ 07 71 22 87 70



Porteurs du projet



Partenaires financiers



Equipe Mobile Inclusion

FACILITATEUR POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR



Equipe Mobile Accompagnement

● **Objectifs**

- Faciliter l'accueil de l'enfant en situation de handicap ;
- Soutenir l'inclusion positive de l'enfant dans le groupe ;
- Accompagner à la pérennisation de l'accueil de l'enfant ;
- Proposer des conseils, outils et adaptations à l'équipe d'animation.

● **Déroulement**

Formulaire de demande à remplir et à adresser au CREJH

Réunion de préparation Etats des lieux

- Modalités d'intervention
- Définition des objectifs

L'Equipe Mobile collecte les infos nécessaires au bon accueil (pictogrammes, outils d'adaptation, ...) et les transmet à l'équipe

Accompagnement sur le terrain

- Soutien et conseil à l'équipe
- Mise en place d'outils

Bilan intermédiaire

- Evaluation des outils mis en place
- Redéfinition des objectifs si besoin

Bilan final de l'action

Equipe Mobile Renfort

● **Objectifs**

- Faciliter l'accueil de l'enfant en situation de handicap
- Soutenir l'inclusion positive de l'enfant dans le groupe ;
- Renforcer l'équipe accueillante

● **Déroulement**

Formulaire de demande d'intervention de l'équipe mobile + Recueil d'informations du CREJH

- A remplir et à adresser au CREJH (Par mail en format PDF)

Réunion de préparation (parents, CREJH, responsable de la structure, thérapeutes et professionnels accompagnant la famille)

- Définitions des modalités d'intervention de l'Equipe Mobile et validation des jours

Bilan final de l'action



Les missions

- Faire un état des lieux de la structure
- Créer le lien avec les thérapeutes de l'enfant si besoin
- Accompagner l'équipe
- Conseiller l'équipe

Les limites

- Ne fait pas de diagnostic,
- Ne propose pas d'objectifs de progrès ou d'apprentissage
- Ne fait pas d'accompagnement individuel
- Ne remplace pas l'AESH

La demande

La demande peut être formulée par :

- l'organisateur
- la famille,

auprès du CREJH, qui centralise les demandes et fait une analyse globale des besoins de l'enfant et de la famille.

Quelle que soit la source de la demande, les parents doivent remplir le Recueil d'Informations de l'enfant.

La décision d'intervention est validée par le CREJH.